



Association France Palestine Solidarité

Paris, le 14 avril 2020

Monsieur Alexis Renard

██████████

██

Objet : Votre participation à l'équipe cycliste « Israël Start Up Nation »

N°réf : 11-20

Cher Monsieur,

Notre association, qui œuvre pour la Paix et la Justice entre Israéliens et Palestiniens et qui compte près de 5 000 adhérents, tient à vous faire part de sa surprise et de sa déception provoquée par votre décision d'intégrer, ainsi que deux autres coureurs français, l'équipe **Israël Start Up Nation**.

Naturellement, il n'entre pas dans nos intentions de porter un jugement sur la manière dont vous gérez l'aspect sportif de votre carrière. En revanche, nous souhaitons vous faire part de notre grand étonnement de voir trois coureurs français (parmi une vingtaine d'autres coureurs de diverses nationalités) entrer dans une équipe dont l'un des objectifs, affirmé sur son site internet officiel, est « *pour les coureurs, comme pour les membres du staff, d'agir comme des ambassadeurs de l'État d'Israël* ».

Nous ne mettons évidemment pas en cause l'existence de l'État d'Israël, mais estimons qu'il est impossible passer sous silence le sort que subit le peuple palestinien, dont les droits sont bafoués depuis maintenant plus de 70 ans. Tant que ces droits seront bafoués, tant que continuera le processus de colonisation et de conquête de territoires par la force aux détriments du peuple palestinien, Israël ne sera pas un État comme les autres, ce n'est pas « *un pays normal, sûr, ouvert et tolérant* », comme le définit Monsieur Sylvan Adams, le principal bailleur de fonds de l'équipe.

Israël continue d'accélérer le vol des terres appartenant à des Palestiniens, pour y implanter des colonies qui sont toutes illégales, au regard du droit international. Pour cela, les maisons et les cultures des Palestiniens sont détruites au bulldozer, les habitants palestiniens, expulsés. Ces destructions et expulsions s'intensifient actuellement, le Premier Ministre d'Israël ayant affirmé sa volonté d'annexer, purement et simplement, la plus grande partie du territoire palestinien qu'il a conquis par la force en juin 1967.

Parmi les aspects les plus choquants de ce qu'Israël fait subir aujourd'hui aux Palestiniens :

- des colons se sont installés au cœur même de la ville palestinienne d'Hébron, chassant les habitants, s'emparant de leurs maisons, détruisant les commerces et les lieux de vie ; alors, oui, on y voit « *beaucoup plus de soldats qu'à Paris* », et leur action vise à protéger et imposer l'inacceptable ;

- les exactions des colons s'étendent à toute la Cisjordanie, comme dans le village de Duna, au sud de Naplouse, où un bébé a été brûlé vif dans l'incendie d'une maison provoqué par les colons en 2015 ; plus récemment, dans le contexte de l'épidémie de Coronavirus, ils n'ont pas hésité à prendre d'assaut un village palestinien pour y jeter des gants sales, des seringues et des produits inconnus, et à cracher sur les voitures avec le but de propager l'épidémie ;
- plus de 5000 Palestiniens sont emprisonnés dans les prisons israéliennes ; les arrestations, souvent en pleine nuit, se multiplient ; la détention administrative peut se prolonger indéfiniment sans motif, l'emprisonnement n'épargne ni les femmes, ni les enfants Palestiniens ; la torture est quasi-systématique comme l'attestent de nombreux rapports d'ONG indépendantes (voir rapport d'Amnesty International ci-joint) ;
- dans la bande de Gaza, une population de près de 2 millions d'habitants est enfermée par un blocus total (par air, par mer et par terre) depuis plus de 12 ans ; ce territoire, de l'aveu même de hauts responsables de l'armée israélienne, est devenu invivable ; de mars 2018 à mars 2019, près de la barrière séparant Israël de Gaza, l'armée israélienne a assassiné plus de 250 palestiniens manifestants désarmés et en a blessé gravement des dizaines de milliers ; des secouristes, en train de porter secours à des blessés ont été volontairement assassinés lors de ces manifestations.

Pour ses crimes, Israël a été condamné à de nombreuses reprises par des résolutions de l'ONU, mais cet État dont vous êtes appelé à devenir l'un des *ambassadeurs* n'en a, jamais, tenu aucun compte. Cet État s'est aussi doté d'une loi dite loi de l'État Nation du peuple juif qui instaure, officiellement, l'existence de deux catégories de citoyens, les Juifs et les non Juifs, les premiers ayant tous les droits, les autres étant privés d'un nombre important d'entre eux. Cela s'appelle une situation d'apartheid.

La décision d'appartenir à une équipe sportive représentant officiellement l'État d'Israël vous appartient, naturellement. Nous avons, cependant, souhaité vous apporter ces informations sur des faits vérifiables, et visibles pour la plupart par toute personne de bonne foi qui se rend en Palestine. De nombreux militants de notre association venant de toute la France, se rendent régulièrement en Palestine pour constater ce qu'il s'y passe et apporter notre solidarité à ce peuple opprimé.

Lors de l'un de vos prochains séjours en Israël, nous vous invitons à vous rendre, aussi en Palestine (en Cisjordanie et à Jérusalem Est) pour y voir, par vous-même, une réalité que l'on ne vous a pas montrée. Dans cette hypothèse, nous pourrions vous fournir des renseignements pratiques et vous indiquer des personnes qu'il pourrait être utile de rencontrer. Nous sommes à votre disposition pour échanger avec vous à ce sujet.

En vous remerciant, par avance, de l'attention que vous porterez à ce courrier, nous vous adressons nos cordiales salutations.

Bertrand Heilbronn
Président de l'Association France Palestine Solidarité

